



BUREAU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

DIJON, le 18 septembre 2017, Siège de la Ligue (18h30)

Présidence : Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD - Daniel DURAND – Christian PERDU – Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON – Jacques QUANTIN - Alain RICHARD – Michel SORNAY – Thierry WANIART

Excusés : Françoise VALLET - Christophe CAILLIET (*représenté par Jean-Louis TRINQUESSE*) - André SCHNOEBELEN (*représenté par Daniel ROLET*)

Assiste : Vincent SZMATULA

01. Budget 2017-2018

Christian PERDU présente les principaux éléments qui ont permis de constituer le Budget 2017-2018. Le Trésorier rappelle que les responsables élus de chaque Pôle ont été consultés pour ce qui relève des frais de fonctionnement et d'investissement de leurs commissions.

Concernant les critères retenus du budget d'exploitation : reprise des éléments avec les montants réalisés au 30 juin 2016 (*nombre de licenciés, droits divers, ...*).

Afin de tendre vers un budget équilibré, il est préconisé de travailler sur les frais de fonctionnement et notamment ceux des différents Pôles (*avec une baisse de 3%, équivalent à une baisse de charge de près de 31.000 euros*). D'autres montants, au niveau des charges d'exploitation, sont revus à la baisse.

Quant aux Produits, il est acté de revoir légèrement à la hausse le Partenariat Equipementier.

Christian PERDU remercie les Responsables du Pôle qui ont contribué à l'élaboration de ce budget. Les responsables de Pôle disposeront prochainement de leur budget alloué, réduit de 3%.

A l'issue de ces ajustements, Christian PERDU présente un budget équilibré à hauteur de 5.106.880 euros qui devra être arrêté lors de la réunion du Conseil d'Administration du jeudi 28 septembre prochain.

Les maîtres mots dans le suivi de ce budget seront le contrôle, la maîtrise et la responsabilisation de chacun.

02. Dossier Informatique

Daniel FONTENIAUD rappelle les deux modes de fonctionnement au niveau des deux ex-Liges :

- présence d'un correspondant informatique en BOURGOGNE
- mise en place d'une convention avec la Direction des Services Informatique (DSI) de la FFF en FRANCHE-COMTÉ

Le Président revient sur les conclusions de l'audit du parc informatique mené sur le secteur bourguignon. Les conclusions de ce travail font apparaître des coûts de remise en état du parc informatique.

Puis le Bureau prend connaissance de deux offres de services proposées par la DSI. Deux conditions sont impératives pour avancer sur ce dossier :

- que tous les centres de gestion de l'ex secteur bourguignon investissent dans la mise à jour du parc informatique
- que tous les centres de gestion optent pour le même scénario

La Ligue se rapprochera de la DSI afin d'affiner l'offre transmise et un recensement des besoins réels est demandé pour tous les centres de gestion en termes d'infrastructures.

Ce dossier sera réexaminé à l'occasion de la réunion de Bureau du 19 octobre prochain.

03. Commissions Régionales et Référents Clubs

✓ Cellule Régionale FAFA

Le Bureau nomme Hubert PASCAL comme membre de la Cellule.

✓ Commission Régionale Sportive

Le Bureau nomme Michel NAGEOTTE comme Président de la Commission Régionale Sportive.

✓ Commission Régionale du Football Diversifié

Sur proposition de Nicolas VUILLEMIN, le Bureau nomme Sofian AOUIDAT comme membre de la Commission.

✓ Référents Clubs

René FRANQUEMAGNE, élu représentant des clubs nationaux de la Ligue le 12 septembre dernier, devient référent des clubs jusque-là suivi par Bernard PAUTONNIER, à savoir : BOURBON-LANCY, DIGOIN FCA, FC GUEUGNON et PARAY USC.

Jean-Louis TRINQUESSE est nommé Référent des Clubs : SENS Racing et MIGENNES

04. Direction Technique Régionale

Le Président Daniel FONTENIAUD dresse un bilan de l'état d'avancement du recrutement.

L'étude des candidatures sera faite par Patrick PION (DTN) avant le 30 septembre pour des entretiens qui auraient lieu entre le 9 et le 12 octobre.

05. Procédures de Fonctionnement

Les procédures de fonctionnement suivantes sont présentées :

- *Licence Membre Individuel et Ayant Droit*
- *Désignation des Arbitres et des Observateurs*

Ces dernières sont validées à l'unanimité.

06. Questions Diverses

✓ Dispositions Financières

Le Bureau décide de fixer les frais pédagogiques des formations de dirigeants (*Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, modules de 4 heures*) : 25 euros par module.

Il est précisé que les dirigeants peuvent bénéficier dans le cadre du FAFA Formation, d'un Bon de Formation de 25 euros par module.

Cette décision entre dans le cadre de l'accompagnement des clubs.

✓ Contrat NIKE

Le Président Daniel FONTENIAUD informe les membres du Bureau sur le nouveau contrat NIKE signé par la Fédération avec l'équipementier américain.

✓ Contrat de Mise à disposition de personnel

Le Président Daniel FONTENIAUD propose à chaque District, un projet unique de convention de mise à disposition pour les personnels des Districts qui interviennent au niveau de la Formation pour la saison 2017-2018. Ces dernières seront validées et signées à l'occasion de la réunion du Bureau du 19 octobre dernier.

✓ Conseil des Présidents

Christian PERDU dresse un bilan de la dernière réunion du Conseil des Présidents (*réunion du 9 septembre dernier*) avec notamment un focus sur les dispositions financières.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI